

DIRECTION PRÉVENTION – INSPECTION RIVE-NORD

« En action pour la prévention »

La visite d'un inspecteur de la CNESST : À quoi s'attendre

Amadou Ba, inspecteur
Pierre Vézina, inspecteur, expert soudage-coupage

LES FAITS SAILLANTS

Le travail de l'inspecteur est encadré par la LSST et pour permettre à la CNESST d'atteindre les objectifs qu'elle se fixe.

L'inspecteur utilise 3 approches:

- Convaincre;
- Soutenir;
- Contraindre.

LES FAITS SAILLANTS

C'est au directeur de service de la prévention-inspection (DSPI) d'ouvrir un dossier d'intervention et d'assigner l'inspecteur au dossier.

Un inspecteur peut, dans l'exercice de ses fonctions, pénétrer à toute heure raisonnable du jour ou de la nuit dans un lieu où sont exercées des activités dans les domaines visés dans la présente loi et les règlements, et l'inspecter.

OUTILS ET RÉFÉRENCES

- [Loi sur la santé et la sécurité du travail](#)

- [Cadre d'intervention en prévention inspection: interventions régulières](#)